

À Aix-en-Provence, la brigade financière enquête sur les marchés d'urbanisme

Le parquet d'Aix a ouvert une information judiciaire concernant plusieurs dossiers d'urbanisme de la Ville. Plusieurs perquisitions ont été menées par la brigade financière ces dernières semaines. Des élus s'attendent également à être entendus.



Par Coralie Bonnefoy, le 20 Fév 2019

Lien : <https://marsactu.fr/a-aix-en-provence-la-brigade-financiere-enquete-sur-les-marches-durbanisme/>

La brigade financière de Marseille est à l'œuvre à Aix. Elle se penche, depuis plusieurs semaines, sur les conditions d'attribution des marchés publics d'urbanisme de la Ville d'Aix-en-Provence. Selon nos informations, une information judiciaire a été ouverte récemment par le parquet d'Aix. Son périmètre exact n'est pas encore connu et le procureur se refuse à tout commentaire.

"La brigade financière est venue à la Semepa [société d'économie mixte d'équipement du pays d'Aix, ndlr] à la fin du mois de décembre 2018", confirme Alexandre Gallèse, troisième adjoint LR de Maryse Joissains, notamment en charge de la planification urbaine et de l'urbanisme. Une information également confirmée par Jean-Louis Vincent, directeur du groupe Semepa qui réunit la société d'économie mixte et la société publique locale d'aménagement (SPLA) Pays d'Aix territoires. Des documents ont été saisis. "Les policiers ont demandé toutes les attributions [de marchés publics, ndlr] pour les années 2013 et 2014 de la SPLA, en tant qu'attributaire de zones d'aménagement concerté (ZAC)", précise l'adjoint qui siège, comme de nombreux élus, au sein du conseil d'administration de la SPLA, présidée par Gérard Bramoullé. Pour l'heure, la Ville d'Aix ne souhaite pas commenter l'enquête en cours.

Perquisitions chez des promoteurs

Dossiers potentiellement ciblés par l'enquête ? Ceux de deux grands projets urbains aixois. L'aménagement de La Beauvalle, au sud de la ville, par-delà l'autoroute A8 avec la construction d'immeubles d'habitation, bureaux et centre commercial. Mais aussi, à l'ouest, le développement de la Duranne, quartier géant, construit *ex nihilo* à partir des années 2000, emblématique des appétits d'extension d'Aix hors de ses murs.

Outre ce "recueil documentaire", plusieurs perquisitions "prévues dans le cadre de l'enquête" ont selon nos informations également eu lieu ces derniers jours chez différents promoteurs qui ont travaillé sur ces zones. Tout

laisse penser que les investigations s'orientent vers des atteintes à la probité, à tout le moins de soupçons de favoritisme... "Ce sont surtout les pratiques d'un promoteur qui sont visées", affirme un autre élu aixois.

"Enquête ne veut pas dire culpabilité"

Depuis plusieurs semaines, des rumeurs récurrentes de gardes à vue secouent la ville. Aucune n'a été ordonnée pour l'heure, réfute une source judiciaire. Mais elles pourraient intervenir sous peu. Alexandre Gallèse, dont le nom revient avec insistance, comme d'autres au sein de l'organigramme de l'urbanisme aixois, s'annonce d'une "sérénité totale". "Je suis adjoint à l'urbanisme. Ce n'est pas moi qui suis visé, c'est la fonction. Qu'il y ait une enquête ne veut pas dire qu'il y ait des culpabilités", se défend-il.

L'adjoint, que l'on présente régulièrement comme un des dauphins potentiels de Maryse Joissains, s'émeut, en revanche, du calendrier de ces investigations : "Que l'on enquête ne me pose pas de problème, ce qui me dérange, c'est le timing. Cela m'interpelle que tout cela sorte maintenant, en période pré-électorale." Et quelques semaines avant que ne s'ouvre, à la mi-mars, le procès en appel de Maryse Joissains. En juillet dernier, en première instance, le tribunal correctionnel de Montpellier a infligé à la maire d'Aix un an de prison avec sursis et dix ans d'inéligibilité pour prise illégale d'intérêt et détournement de fonds publics.